

DÉCLARATION DE NON-IMPLANTATION DE COUVERTS
FORMULAIRE DE DÉCLARATION POUR LE NON ENFOUISSEMENT
DES CANNES DE MAÏS GRAIN SUR SOLS HYDROMORPHES

Je soussigné : _____

(Nom, prénom ou raison sociale)

Référencé par le N° pacage : _____

déclare utiliser la dérogation prévue à l'enfouissement des cannes de maïs grain **sur sols hydromorphes** sur les parcelles suivantes :

Commune	N° îlot PAC	N° parcelle PAC	Surface concernée

Fait en 2 exemplaires (en conserver un)

A _____ Le _____

Signature :

Un exemplaire à retourner par la voie postale à :

DDTM de l'Eure
Service eau biodiversité forêts
1 avenue du maréchal Foch
27 022 Evreux cedex

ou par mail : ddtm-sebf@eure.gouv.fr

Rappel réglementaire : Pour chaque parcelle en intercultures longues pour laquelle la couverture des sols n'est pas assurée, le programme d'actions national prévoit que l'exploitant calcule le bilan azoté post-récolte (différence entre les apports d'azote sur la parcelle et les exportations en azote par la culture) et l'inscrit dans son cahier d'enregistrement des pratiques.